

*Article 21 du Règlement*

Alors, permettez-moi de mettre en doute la validité des propos concernant le Valium... même que le juge affirme qu'il persiste dans son esprit un doute raisonnable.

Que faut-il de plus, quel type de preuves faut-il apporter quand on sait que les faits qui ont été déposés sont les mêmes qui sont acceptés dans les cas d'abus sexuels des adultes vis-à-vis des enfants?

Alors, quand justice sera-t-elle faite dans les cas d'abus sexuels vis-à-vis des femmes et que faut-il encore de plus pour sensibiliser les juges à cette approche?

\* \* \*

[Traduction]

**LE LOGEMENT**

## LA SITUATION DES SANS-ABRI

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, la conférence canadienne sur l'Année internationale des sans abri, organisée à Ottawa, a pris fin hier. Les participants y ont été informés de première main de la situation critique des sans abri au Canada, et à vrai dire un peu partout dans le monde.

En 1982, quand les Nations Unies ont désigné l'année 1987 Année internationale des sans abri, l'un des objectifs visés était d'amener tous les pays à améliorer un tant soit peu la qualité du logement des personnes gagnant des revenus très faibles. Or tout porte à croire aujourd'hui que la situation au Canada a empiré par rapport à 1982.

Il ne fait aucun doute que, de nos jours, le risque de se retrouver sans abri menace un nombre de plus en plus grand de Canadiens qu'à l'époque de la grande crise. Ce malheur frappe toutes les couches de la société et touche très durement les femmes, les autochtones, les jeunes et les démunis.

Les obligations du gouvernement en cette année internationale n'ont pas pris fin en même temps que la conférence. Il était conscient du problème avant même que ce dernier ne soit abordé à cette conférence. Il faut à présent que le gouvernement intervienne et manifeste la volonté politique nécessaire pour faire en sorte que l'on reconnaisse aux sans abri le droit à un logement, au lieu de simplement considérer ce dernier comme un objet de commerce susceptible de rapporter de l'argent.

\* \* \*

**LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ABUS DES DROGUES**

## INVITATION À APPUYER LE GOUVERNEMENT

**M. Andrew Witer (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, l'abus des drogues représente un problème croissant au Canada, un problème qui touche tous les secteurs de la société. Les services de renseignement de la GRC en matière de drogues signalent que le nombre des grands trafiquants de cocaïne augmente et que la consommation de puissants dérivés de la cocaïne, seuls ou combinés avec d'autres substances, se

répand davantage, tandis que s'accroît la production locale de cannabis et de drogues chimiques.

Les agents de répression du trafic des drogues au Canada ont été confrontés à une énorme tâche. La stratégie nationale de lutte contre l'abus des drogues et, tout particulièrement, la nouvelle mesure législative visant à confisquer les produits de la criminalité leur ont du moins fourni les ressources et les outils nécessaires pour affronter et surmonter le danger croissant que l'abus des drogues représente pour la société. De nouvelles initiatives en matière d'éducation publique, de traitement et de réadaptation, de répression et de recherche permettront de mener une offensive efficace et globale contre l'abus des drogues.

J'invite tous les Canadiens et tous les députés à la Chambre à mettre de côté tout sectarisme et à appuyer le gouvernement dans sa lutte contre la drogue.

\* \* \*

**LE LOGEMENT**

## LA SITUATION DES SANS-ABRI

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, il y a quelque jours, plus de 500 personnes convergiaient sur la Colline parlementaire pour dénoncer le fait que plus de 12 000 Canadiens se retrouvent sans abri tous les soirs. Durant cette Année internationale des sans-abri, nous devons tenter de remédier à cette situation qui constitue une véritable tragédie nationale.

La situation critique dans laquelle se trouvent les sans-abri et les pauvres s'inscrit au coeur même du débat sur la dignité humaine et sur le droit aux nécessités de base. Privés de logements convenables et de nourriture suffisante, comment les pauvres peuvent-ils avoir l'impression d'être des membres à part entière d'une société développée et humanitaire?

On a laissé aux soupes populaires, aux Églises et aux organismes de bienfaisance le soin de venir en aide aux nécessiteux de notre société. Il est temps maintenant que tous les Canadiens, et tous les gouvernements en particulier, notamment le gouvernement fédéral du Canada, mettent la main à la pâte et contribuent à mettre un terme à une situation qui déshonore le pays tout entier.

\* \* \*

● (1405)

**L'ENVIRONNEMENT**

## LA SIGNATURE DU PROTOCOLE INTERNATIONAL SUR LES MESURES POUR PROTÉGER LA COUCHE D'OZONE

**M. Lee Clark (Brandon—Souris):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter le ministre de l'Environnement (M. McMillan) et les représentants de 43 autres pays qui hier, ont conclu un accord international. Cet accord aidera à protéger la couche d'ozone qui entoure la terre, cette couche de gaz qui protège notre planète des rayons nocifs du soleil.